ACTE DE CRÉATION LEXICALE ET DE DÉPÔT DE NÉOLOGISME

Date de création : 28 août 2026
Auteur / Inventeur : Vincent Rodier
Statut du document : Attestation d'antériorité intellectuelle

---

I. Présentation du néologisme

- **Terme principal (Nom commun) :** ANTIROPANISME (n. m.)
- **Variante nominale et adjective :** ANTIROPANISTE (n. et adj.)
- **Variante adjective :** ANTIROPANIQUE (adj.)

II. Étymologie et construction linguistique

Le mot **Antiropanisme** est un néologisme de la langue française construit selon les règles classiques de la dérivation lexicale, combinant des racines helléniques et des structures morphologiques contemporaines :

1. **Préfixe :** *Anti-* (du grec ancien ἀντί / *antí*), signifiant « contre », « opposé à », exprimant ici l'hostilité, le rejet ou l'opposition systématique.
2. **Racine centrale :** *-ropan-* (par aphérèse et contraction du nom propre *Europe* / *Europa*). Cette racine est spécifiquement créée par l'auteur pour désigner, de manière condensée et fluide, l'ancrage géographique, historique et le phénotype lié aux populations d'origine européenne.
3. **Suffixe :** *-isme* (du suffixe d'origine grecque *-ismos*), utilisé en français pour désigner une doctrine, un comportement, une idéologie ou une attitude systématique.

III. Définitions officielles

1. Antiropanisme (nom masculin)

Comportement, doctrine, idéologie, actes ou propos manifestant de l'hostilité, du rejet, du mépris ou de la haine envers un individu ou un groupe d'individus en raison de leurs caractéristiques physiques, de leurs traits faciaux ou de leur phénotype d'origine européenne.

2. Antiropaniste (nom et adjectif)

- **Nom :** Individu qui fait preuve d'antiropanisme ou qui adhère à des idées antiropanistes.

- **Adjectif :** Qualifie une attitude, un discours ou un acte empreint d'antiropanisme.
    - *Exemple : Une agression antiropaniste.*

3. Antiropanique (adjectif)

Relatif ou propre à l'antiropanisme.

- *Exemple : Des théories ou des formulations antiropaniques.*

IV. Cadre d'application et objectif conceptuel

Ce mot a été conçu pour combler un vide lexical précis dans la langue française courante et juridique. Il vise à nommer de manière spécifique et objective les discriminations fondées sur le phénotype européen, en déplaçant le concept du débat sémantique autour de la couleur de peau ("blanc") pour le ramener à des critères morphologiques, visuels et géographiques précis.

Il a vocation à être utilisé dans le cadre de l'éducation républicaine (notamment lors de l'apprentissage scolaire du respect d'autrui), dans le débat public et dans le droit pénal pour qualifier explicitement cette forme d'atteinte à la dignité humaine.

Fait à Cambrai, le 28 août 2026.
Signature de l'auteur :